



Ville de Taulignan

À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

L'info

Journal Municipal



N° 21 > JUILLET 2024

Le Mot du Maire

*Chères Taulignanaises,
Chers Taulignanais,*

Suite à la décision du Président de la République de dissoudre l'assemblée nationale, les communes ont dû organiser en trois semaines seulement un scrutin législatif à deux tours, le tout dans un contexte de kermesse, festivités, vacances, mariages et autres... Ainsi, nous avons été contraints de déplacer le spectacle de fin d'année de l'école, initialement prévu à la salle des fêtes, dans la cour de l'élémentaire prenant le risque des conditions météorologiques défavorables. Le retour de la Fête du Lavandin a malheureusement dû être annulé car cette manifestation est portée par peu de bénévoles dont la majorité sont conseillers municipaux et assesseurs des bureaux de vote.

Alors que l'été démarre avec sa douceur de vivre estivale, l'action municipale va bon train. À ce titre, nous avons eu l'honneur de recevoir au Musée de la soie l'ambassadeur de Thaïlande en France et l'ancien Vice Ministre des affaires étrangères en Thaïlande (Cf. article page 6).

Comme vous avez sans doute pu le constater, les travaux d'aménagement de la route de Nyons sont terminés depuis quelques jours et la circulation a pu reprendre normalement. Le planning a été respecté par l'entreprise BRAJA qui a réalisé un excellent travail. Après 10 mois de travaux, la troisième et dernière entrée de village a été réaménagée avec pour objectifs de sécuriser les modes de déplacements doux (piétons et vélos), de réduire la vitesse de circulation des véhicules, d'effacer les réseaux électriques et téléphoniques disgracieux et de mettre en conformité les réseaux eau, assainissement et pluvial. Un chantier de grande envergure pour notre commune avec des travaux qui ont duré de longs mois pendant lesquels les riverains ont dû s'armer de patience. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour tous les désagréments rencontrés.



Depuis plusieurs mois, des grues, des camions bennes et autres occupent la voie publique entraînant des restrictions de circulation ou de stationnement qui bouleversent nos habitudes, notre quotidien. Notre village vit, se restaure, s'embellit ! Les travaux de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie avancent bien avec en 2025 la création de 5 nouveaux logements locatifs en plein cœur du village. Le Crédit Agricole a lui aussi engagé d'importants travaux de rénovation qui lui permet de conserver son agence de Taulignan qui menaçait d'être fermée.

Seul point noir au tableau, le permis de construire du projet de la MARPA qui fait pourtant la quasi-unanimité tant sur le village qu'aux alentours a été retiré par le bailleur social faute d'équilibrage financier. D'autres pistes vont être étudiées par l'association afin de relancer ce projet important pour nos aînés.

La qualité de vie et l'embellissement de notre village a été mis en avant au printemps avec le réaménagement de la Place du Onze novembre. Cette place centrale, lieu de convivialité, accueillant de nombreuses manifestations devait être réaménagée pour garantir la sécurité des piétons. Aussi, elle a accueilli pour la seconde année consécutive la fête foraine « comme avant » début juin à l'occasion de la foire artisanale organisée par le comité des fêtes.



Le Mot du Maire

Le mois de juin a également été marqué par la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la tragédie du 12 juin 1944 qui a fait 20 morts à Taulignan et 53 fusillés à Valréas, résistants et otages, tombés sous les balles de la barbarie nazie. À cette occasion, le conseil municipal des jeunes associé à celui de Valréas ont travaillé sur la préparation de cette cérémonie. Ils ont rencontré, Monsieur Claudius Vard qui a vécu cette journée du 12 juin 1944 à Valréas, en tant que jeune Résistant alors qu'il avait tout juste 19 ans. Les jeunes, très intéressés, l'ont interrogé sur les faits et sur ses ressentis de l'époque et actuels. Les deux communes ont souhaité comme il y a 5 ans commémorer ensemble ce triste anniversaire. Notre commune a également obtenu le label délivré par le comité départemental de la « Mission des 80 ans de la Libération » pour l'accueil de l'exposition itinérante proposée par le Département de la Drôme « L'été de la Libération en Drôme » qui a eu lieu du 8 au 16 juin à la Chapelle du Pradou.

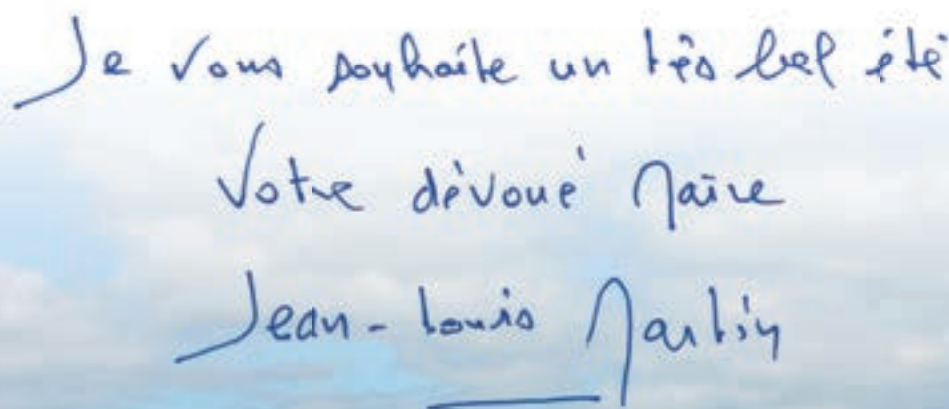
Ce nouveau numéro de votre revue municipale vous permettra également de constater que, sans augmenter les taux des impôts communaux, les finances communales se portent bien avec des dépenses et un endettement maîtrisés, et un volume d'investissement toujours plus conséquent.

Pour la dixième année consécutive, la municipalité n'a eu recours à aucun emprunt, plaçant ainsi notre commune dans la strate des collectivités faiblement endettées. Notre capacité de désendettement a été réduite à 2,31 années, soit le nombre d'années qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son auto-financement disponible.

Enfin, pour parfaire cette dynamique, vous découvrirez, si ce n'est déjà fait, les nouveaux services qui se sont installés récemment, démontrant que Taulignan attire les commerçants et artisans.

Avec de nouvelles manifestations organisées cet été, comme la création d'un festival du cinéma et du théâtre nouvelle version, un beau programme en perspective pour ces beaux jours tant attendus !

Bonne lecture à toutes et à tous !



Je vous souhaite un très bel été
Votre dévoué Maire
Jean-Louis Naudin

Sommaire

MOT DU MAIRE	2 à 3
REMERCIEMENTS	4
MUSÉE	5 à 7
CCAS	8 à 9
INFOS MAIRIE	10 à 30
PLU	26 à 27
ÉCHOS...	31 à 35
VIE ASSOCIATIVE*	36 à 48
NOUVEAUX SERVICES	49
ÉTAT CIVIL	50
NUMÉROS UTILES	51
INFOS PRATIQUES	52



Remerciements

Livraison ce lundi 17 juin de la maquette réalisée par Monsieur Jean-Claude VANGIERDEGOM représentant le bâtiment Poste-Mairie-Musée de la Soie selon la configuration de 1887. Il s'agit du 3^{ème} ouvrage de Monsieur VANGIERDEGOM pour la commune de Taulignan après le Temple et les Tours Nord. Cette magnifique maquette réalisée principalement en carton avec utilisation de roseaux pour les tuiles et de plastique de récupération pour les vitres est visible au Musée de la Soie. Cet ouvrage aura nécessité plus de 150 heures de travail (équivalent d'un mois à 35 heures/hebdomadaires). Une maquette réalisée dans les moindres détails jusqu'à la présence d'agrès de gymnastiques sous le préau.

Le prochain projet de Monsieur VANGIER-DEGOM pour Taulignan, l'ancienne gare qui était située à la place de la gendarmerie. Un grand merci et toutes nos félicitations pour ce travail remarquable !

Inauguration de la maquette et du calvaire route de Nyons **le samedi 20 juillet**.
Rendez-vous à **10 h** au calvaire suivi du verre de l'amitié sur le parvis du Musée de la Soie



Musée



Dès 1730, Taulignan accueille les premières magnaneries et un siècle plus tard avec une vingtaine de moulinsages, Taulignan est propulsée « première commune moulinière du département ». La commune devient l'un des fleurons de la production de fil de soie, avec plus de 3000 employés qui seront hébergés dans les usines pensionnats.

L'histoire du village de Taulignan étant fortement liée à l'activité de la soie, il était donc logique d'y faire un musée afin de sauvegarder et mettre en valeur l'histoire de la soie, de transmettre et faire découvrir au grand public le passé industriel de la soie dans la Drôme, du cocon à l'étoffe.

Le Musée de la soie est un lieu incontournable du savoir-faire drômois avec ses 600 m² d'exposition, collections et machines animées.

À partir du 2 juillet jusqu'au 31 octobre 2024 une exposition intitulée **Soie d'ici soie d'ailleurs « LA THAÏLANDE »** sera ouverte au public.

Une véritable invitation au voyage, à la découverte d'un savoir-faire soyeux ancestral et aux traditions préservées.



Ouvert tous jours en juillet août de 10h à 13h et de 15h à 18h30.

Fermé le mardi les autres mois.

Fermeture annuelle janvier février et mars.

+ 33(0)4 75 53 12 96

Info@musee-soie.fr

Place du 11 novembre ♦ 26770 Taulignan

Facebook: **Muséede Lasoie**

Tarifs: **8 €** adulte. **6 €** étudiant. **5 €** -de 18 ans.
gratuit -de 6 ans.

*Texte du Musée de la soie

Musée



Après avoir été sponsors du Festival de la Soie de Khon Kaen en novembre dernier, Gaëlle et Sébastien ont exploré la Thaïlande en début d'année à l'occasion d'un voyage extrêmement enrichissant qui leur a permis d'en apprendre davantage sur la sériciculture locale mais également de rencontrer les autorités.

Il y a tout juste un an, lors d'une rencontre avec Marc Laval, l'idée de croiser les savoir-faire français et thaïlandais a pris naissance.

Un partenariat a ensuite été créé avec TIF (Terre d'ISan et de France) ainsi que la fondation thaïlandaise MOC Isan Foundation et l'université de Rajamangala.

L'exposition « Soie d'ici, Soie d'ailleurs : la Thaïlande » présentée au Musée de la Soie du 2 juillet au 31 octobre 2024 met en valeur l'artisanat et le savoir-faire thaïlandais dans le domaine soyeux. Elle s'appuie notamment sur la projection de films et vidéogrammes et des photos grands formats.



Musée

Ce lundi 1^{er} juillet, avait lieu l'inauguration sous la présidence de son excellence Sarun Charoensuwan, ambassadeur de Thaïlande en France et du docteur Sorajak Kasemsuvan, ancien Vice-Ministre des affaires étrangères de Thaïlande.

Une rencontre particulièrement forte pour le Maire Jean-Louis Martin qui les accueillit en présence de Patricia Picard, conseillère régionale, de Marie-Pierre Mouton, présidente du Département et de Marie Fernandez, conseillère départementale du canton de Grignan.

Le maire honoraire, Jean-François Siaud était également présent à cette rencontre puisqu'il est très attaché au Musée de la Soie construit sous sa mandature.

Gaëlle et Sébastien ont offert à leurs convives un buffet préparé par le chef Noël aidé de Cécile de la table d'hôtes « Une Chapelle en soie » à Taulignan.

Un grand bravo à Gaëlle et Sébastien, les gérants du musée de la soie de Taulignan pour ce moment particulièrement réussi.



Je vous rappelle que la Loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes de 65 ans et plus, handicapées, demande aux communes de recenser celles qui vivent à leur domicile.

Pour ce faire, nous incitons toutes ces personnes à se signaler en se faisant inscrire au secrétariat de la mairie sur un registre prévu à cet effet.

Vous pouvez le faire grâce au formulaire disponible (page suivante) à retourner au secrétariat.

Toutes les informations fournies resteront strictement confidentielles.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, faites-vous répertorier par l'intermédiaire d'un voisin, d'un ami, d'un membre de votre famille ou bien encore en contactant Nicole FONTANY, adjointe déléguée aux affaires sociales en mairie qui aura le plaisir de se rendre à votre domicile.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez appeler le secrétariat de mairie au : **04 75 53 67 90**.

La Loi du 30 juin 2004, relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et handicapées, demande aux communes de recenser celles qui vivent seules à leur domicile. Nous incitons donc toutes ces personnes à se signaler en se faisant inscrire au secrétariat de la mairie sur un registre prévu à cet effet. **Téléphone de la mairie : 04 75 53 67 90.**

Toutes les informations fournies resteront strictement confidentielles.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, faites-vous répertorier par l'intermédiaire d'un voisin, d'un ami ou d'un membre de votre famille.



Dans le cadre de la Prévention Canicule, voici les conseils du Centre Communal d'Action Sociale :

Boire beaucoup et souvent même si vous n'avez pas soif, vous mouiller le corps plusieurs fois par jour, éviter de sortir aux heures les plus chaudes entre 14h et 17h, garder votre énergie = pas d'efforts inutiles, rester au frais, fermer les fenêtres et les volets la journée et aérer la nuit autant que possible.



FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

prévu à 1; 121-6-1 du code de l'action social et des familles (*)

▪ RUBRIQUE 1 ⁽¹⁾

Je soussigné(e)

NOM : PRÉNOMS :

NÉ(E) : À :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

- ☐ en qualité de personne âgée de 65 ans et plus ⁽²⁾
- ☐ en qualité de personne âgées de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- ☐ en qualité de personne handicapée ⁽²⁾

▪ RUBRIQUE 2 ⁽³⁾

Je déclare bénéficiaire de l'intervention ⁽²⁾

- ☐ d'un service d'aide à domicile
Intitulé du service :
adresse / téléphone :
- ☐ d'un service de soins infirmiers à domicile
Intitulé du service :
adresse / téléphone :
- ☐ d'un service
Intitulé du service :
adresse / téléphone :
- ☐ d'aucun service à domicile

▪ RUBRIQUE 3 ⁽³⁾

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

NOM / Prénoms :

ADRESSE / téléphone :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à, le /20....

(1) Les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires

(2) Cocher la case correspondant à votre situation (3) Les réponses à cette rubrique sont facultatives

DISPOSITION RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi 'informatique et Libertés' du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera de retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement de demandeur.

2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès des différents destinataires des données collectées.

Pour l'exercice du droit d'accès et de rectification, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

Cette demande doit être adressée à

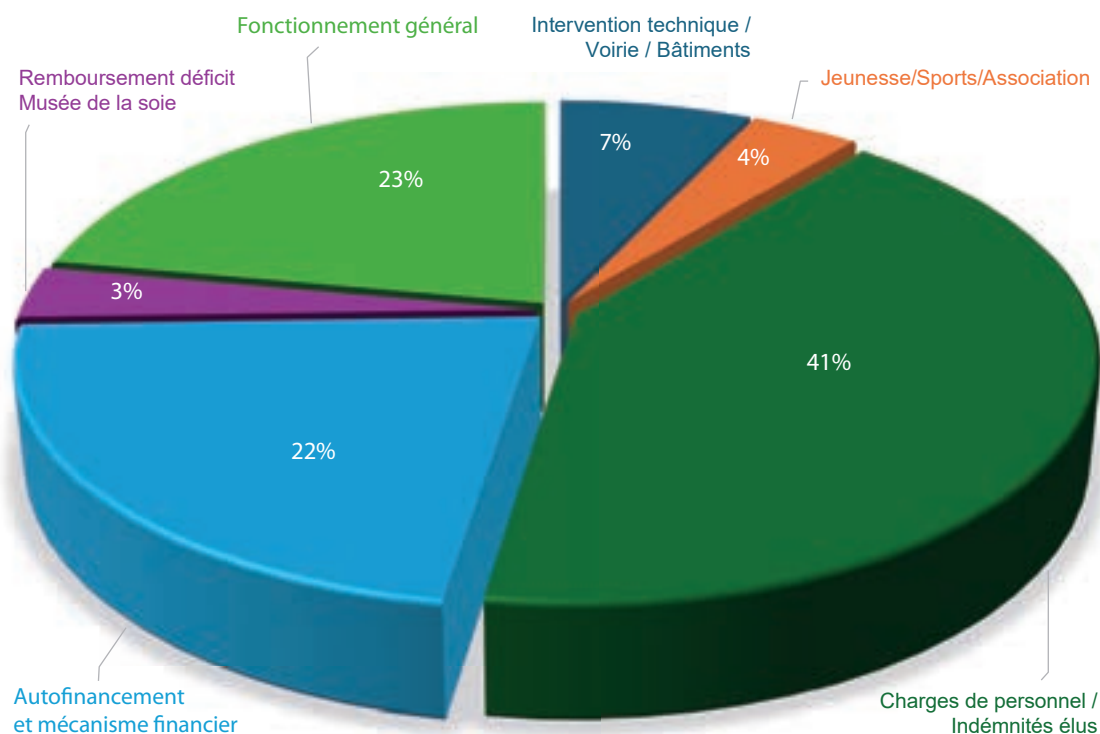
- Monsieur le Maire de votre commune de résidence ou à Monsieur le Maire de l'arrondissement dans lequel vous résidez (Paris, Lyon, Marseille).
- ou au centre communal d'action sociale (CCAS)

(*) Document réalisé par la cellule d'appui de la DGAS.

Info Mairie

Les chiffres clés du budget 2024

Budget de fonctionnement : 2 054 442 €



La capacité de désendettement est le nombre d'années nécessaire pour rembourser les emprunts.

En 2022, la capacité de désendettement était de 4.77 années.

Entre 3 et 6 ans, une commune est considérée avec un endettement maîtrisé.

En 2023, notre capacité de désendettement est de seulement 2.31 années.

En dessous des 3 ans, une commune est considérée avec un endettement faible.

Une situation très satisfaisante soulignée par les Finances Publiques.

Le budget primitif 2024 nous permet d'inscrire la 2^{ème} tranche de l'aménagement de la route de Nyons et finir sur cet exercice ce projet important et coûteux sans ligne d'emprunt.

L'étude pour la vidéoprotection est lancée, l'année 2024 sera consacrée à la recherche des financements. Un dossier de demande de subvention a déjà été déposé auprès de l'Etat au titre du FIPD (fonds interministériel de prévention de la délinquance) et les travaux sont envisagés sur 2025. Les bons excédents de 2023 nous permettront également de verser une subvention exceptionnelle de presque 70 000 € pour équilibrer le budget du Musée de la Soie qui doit couvrir son déficit antérieur cumulé.

Cette dépense exceptionnelle fait augmenter la section de fonctionnement qui doit assumer également une hausse générale des prix.

Après 10 ans sans emprunt, l'année 2025 pourra être consacrée à l'atelier municipal où le recours à l'emprunt sera indispensable pour financer ce projet d'envergure.

Dès 2024, une somme est prévue pour la rémunération des architectes qui vont commencer à travailler sur le dépôt du permis de construire et à la consultation des entreprises.



Info Mairie

Budget d'investissement : 1 082 485 €

Les principaux postes de dépenses de l'année +64% par rapport à 2023



VOIRIE

- Fin des travaux d'aménagement et sécurisation de la Route de Nyons (*voirie, reprise des réseau AEP/EU, effacement des réseaux électriques et téléphoniques, éclairage public*) 461 684 €
- Programme annuel de voirie 50 000 €



CADRE DE VIE

- Aménagement Place du 11 novembre (complément) 3 362 €
- Colombarium 6 780 €
- Mobiliers de voirie 3 173 €



ETUDES

- Architectes atelier municipal service technique (dépôt permis de construire) 24 300 €
- Logiciels 7 521 €
- Maîtrise d'œuvre Route de Nyons + défense incendie 31 188 €
- Adressage 5 610 €
- PLU 28 922 €

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Aménagements extérieurs Relais Petite Enfance 7 106 €
- Remplacement vitrage Musée 4 723 €
- Travaux rénovation bureau Carte identité/ Passeport 3 000 €
- Aménagement bureau directrice école 2 500 €
- Changement vidéoprojecteur salle des fêtes 2 765 €



ACQUISITION DE TERRAINS

18 240 €



DEFENSE INCENDIE

- Création réservoir incendie Aleyrac 239 040 €



d'augmentation de taux d'imposition

Info Mairie



Les postiers du bureau labellisé France Services de Taulignan sont à vos côtés pour vous guider dans vos démarches en ligne.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, La Poste de Taulignan est labellisée France Services. Cette labellisation permet le regroupement dans un même lieu, des services de La Poste mais aussi de Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, et des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Ce bureau peut ainsi accueillir les citoyens ayant besoin d'accéder aux services des partenaires via un espace numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateurs, tablette, imprimante et scanner) et bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle spécialement formé. En complément, les clients ont la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel, en présentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches.



Les services du quotidien dans votre France Services de Taulignan

MA SITUATION DE VIE CHANGE

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche.

Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF...).

JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...

JE PRÉPARE MA RETRAITE

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.

JE DÉCLARE MES IMPÔTS

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...

J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...

JE FAIS VALOIR MES DROITS

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...

JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...

JE CHERCHE UN EMPLOI

Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

Informations pratiques

France Services de Taulignan (La Poste)
Place du 11 Novembre - 26770 Taulignan

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Samedi : **9h à 12h**
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
13h30 à 15h30

Tel : **04 75 00 86 26**

Courriel : taulignan@france-services.gouv.fr

Info Mairie

Arrêté n° 2015183-0024

Règlementant les bruits de voisinage sur le département de la Drôme

Section 3 – Article 5 : Les travaux agricoles, les chantiers de travaux publics ou privés, les travaux concernant les bâtiments et leurs équipements, qu'ils soient soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation, qu'ils s'effectuent à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, quelle que soit la nature des outils utilisés (industriels, agricoles, horticoles...), sont interdits, lorsqu'ils sont source de bruit :

Avant 7 heures et après 20h du lundi au samedi,

Toute la journée les dimanches et jours fériés,

Sauf en cas d'intervention urgente nécessaire au maintien de la sécurité des personnes et des biens.

Section 5 – Article 13 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou des appareils, machines et instruments qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques,

ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Article 14 : Les particuliers, propriétaires ou utilisateurs de piscines, sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient source de nuisances pour les riverains.

Info Mairie



Mercredi 15 mai, le Conseil Municipal des Jeunes de Valréas a accueilli son homologue de la commune de Taulignan.

Cette rencontre a réuni une vingtaine de jeunes dans le salon d'honneur du Château de Simiane, elle avait pour but de préparer les cérémonies de commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Tragédie du 12 juin 1944.

Ils ont pu écouter le témoignage de M. Claudius Vard, ancien résistant, aujourd'hui âgé de 99 ans. Ce dernier a retracé les événements qui se sont déroulés à Taulignan puis à Valréas ce triste jour du 12 juin 1944. Un témoignage passionnant et très émouvant.

Un grand merci à M. Vard et à sa fille Christiane pour ce temps accordé aux jeunes élus.

Un grand merci à la Ville de Valréas pour leur accueil et merci à nos 7 jeunes conseillers municipaux de Taulignan pour avoir répondu à l'invitation.



Info Mairie



Le nombre de places disponibles au cimetière est limité. La commune envisage donc de reprendre des concessions (concessions en état d'abandon, concessions non renouvelées, concessions dangereuses...).

Nous demandons aux titulaires de concessions d'apporter en mairie le titre de concession et les livrets de famille du concessionnaire et de ses ayants-droits.

Nous remercions les personnes qui ont déjà fourni ces renseignements suite aux articles parus dans les précédents bulletins municipaux.

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, la mairie a mis en place un système d'alerte téléphonique. Ce système d'alerte par téléphone permet d'informer rapidement les administrés, mais aussi les commerçants et les établissements professionnels installés sur la commune. Aussi il est primordial de disposer d'une base de données téléphoniques. Soyez remerciés de compléter le formulaire.

sur le site internet :
<http://www.inscription-volontaire.fr/taulignan>

Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou portable), d'adresse ou même de situation pouvant nécessiter une intervention spécifique des secours, ou si vos coordonnées ne figurent pas dans l'annuaire, un message vous sera adressé directement sur votre téléphone, vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

Info Mairie



À la veille du 80^{ème} anniversaire de la tragédie du 12 juin 1944, Monsieur le Maire et des élus se sont rendus au cimetière de Taulignan pour déposer une gerbe sur les tombes de Aglaé Chaix et Jean Fritz tous deux victimes de ce terrible lundi noir.



Retour en images sur l'émouvante cérémonie du 80^{ème} anniversaire de la tragédie du 12 juin 1944



Info Mairie



Commémoration du 80^e anniversaire de la Libération

La commune souhaite célébrer sa libération **le mardi 27 août** avec un dépôt de gerbe.

Horaire prochainement défini...
rendez-vous devant la mairie

Commémoration du 106^e anniversaire de l'armistice

Le lundi 11 novembre à 11h00
rendez-vous devant la mairie

Info Mairie



Depuis le 15 septembre 2023, les travaux ont débuté dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie en face de la mairie



Crédit photos : Zélie Drescher

Le projet est porté par Drôme Aménagement Habitat et prévoit la réhabilitation totale du bâtiment.

Ce seront 5 logements locatifs sociaux qui seront créés : 2 T3 et 3 T4, tous équipés d'un balcon ou d'un jardin au sud, une place de stationnement et un cellier. Anciennement il y avait 4 logements, les cellules de l'ancienne gendarmerie, et le local occupé par le Club St Vincent.

La façade principale, au nord, face à la mairie, est conservée. Des balcons seront créés en façade sud, les ouvertures seront ainsi modifiées.

La structure intérieure ainsi que la charpente sont complètement refaites, permettant une meilleure distribution des logements.

L'enveloppe thermique sera renforcée dans tout le bâtiment :

par l'extérieur au sud, et par l'intérieur au nord, ainsi que dans les combles.

Le chantier devrait se terminer au premier trimestre 2025

Info Mairie



Aménagement de la Place du 11 novembre terminé !

Depuis quelques mois un travail a été entrepris pour renouveler le mobilier de voirie dégradé et mal adapté pour la sécurisation de cette zone piétonnière.

Des potelets et barrières plus modernes qui s'intègrent dans cet environnement ont été installés ainsi que de nouveaux bancs pour profiter de l'ombrage exceptionnel.

Ce travail a été entièrement réalisé par nos agents des services techniques que nous remercions chaleureusement.

Le coût des fournitures s'élève à 24 000 € TTC.

Nous vous invitons à venir profiter de cet espace très agréable qui invite aux discussions et aux rencontres mais également à découvrir ou redécouvrir le marché hebdomadaire qui s'y tient tous les vendredis matin.



Info Mairie



Chantier d'aménagement de la route de Nyons - Tranche 2 - Des Tours Nord au Pré Fabre.

Les délais sont respectés par l'entreprise BRAJA : la reprise d'une circulation normale fin juin avec un projet totalement terminé après 10 mois de travaux.

*Encore merci pour votre patience
et votre compréhension !*



Info Mairie

Quelques vues des travaux achevés :



Route des Côtes du Rhône



Rue des remparts



Place Nord



Info Mairie



Travaux d'assainissement

Des travaux ont débuté sur le chemin des Aumailles car, dans le cadre des travaux diagnostiqués lors de l'élaboration du schéma directeur d'assainissement, il était prévu le remplacement de la conduite d'eaux usées fissurée et cassée en plusieurs points et laissant passer des eaux parasites. L'entreprise SORODI l'avait fait précédemment au niveau des HLM, sur la route de Montélimar et au niveau du temple, à l'occasion des travaux Route de Nyons.



Info Mairie

Occupation du domaine public pour travaux

Toute personne physique ou morale (particulier ou entreprise), désirant effectuer des travaux nécessitant l'occupation d'une emprise publique, doit obligatoirement solliciter une autorisation d'occupation temporaire du domaine public auprès de la commune (formulaire à récupérer à l'accueil de la mairie).

Cette autorisation doit être demandée au minimum 15 jours avant le début des travaux.

Elle est délivrée à titre précaire et révocable et ne donne aucun droit pour l'occupant au maintien de ses ouvrages sur l'emplacement retenu.

Les travaux, n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'autorisation d'occupation du domaine public 15 jours avant, ne pourront pas débiter à la date prévue.

Factures d'eau

Les paiements concernant les factures d'eau, sont à régler directement par chèque, TIP, par virement ou par internet au :

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

TSA 61110

78924 YVELINES Cédex 9



Traversée de la Drôme à vélo

Le 6 juin dernier 250 enfants et leurs adultes accompagnateurs engagés dans la traversée de la Drôme à vélo, ont fait une halte à la salle des fêtes du village pour se restaurer.

Au total 459 enfants et 150 adultes accompagnateurs ont participé à ce périple de 5 jours (du 03 au 07 juin) de la Drôme des collines, en passant par la Vallée de la Drôme pour arriver en Drôme Provençale, les enfants ont pu profiter du paysage tout en gardant une responsabilité sur leur sécurité.

Au niveau gîte et restauration, tout avait été prévu. Les hébergements se sont faits en camping, salles polyvalentes, gymnases, écoles. Rendez-vous a été pris pour 2025.



Info Mairie

Jeudi 20 juin, avant l'ouverture de la séance du conseil municipal, Madame Evelyne MARTIN est venue remettre à Monsieur le Maire deux magnifiques tableaux représentant notre village.

Ces œuvres appartenant à son époux René MARTIN aujourd'hui décédé ont été réalisées par Monsieur André MOREAU peintre talentueux et oncle de René.

Un grand merci à Evelyne qui souhaitait que ces tableaux restent sur le village. Ils trouveront place dans la salle du conseil municipal.



La Secrète une brasserie proche de chez vous

Une micro-brasserie locale indépendante, locale et engagée a ouvert en 2023 à Roche-Saint-Secret-Béconne.

Les bouteilles peuvent être réemployées grâce à vous. Un palox a été installé à Taulignan place ULO (en face du cimetière) début juillet. Chacun peut entreposer des bouteilles de bières (75 et 33cl) de n'importe quelle brasserie avec l'un de ces 2 logos, sans la capsule.



Ce service permet d'éviter la refonte du verre (donc d'économiser de l'énergie). « Ma Bouteille S'appelle Reviens » se charge de les laver et de les ramener à la brasserie pour réutilisation.



La Secrète
contact@la-secrete.com
07 44 99 46 57
Instagram : [#lasecretedrome](https://www.instagram.com/lasecretedrome)

Info Mairie

Sites de compostages sur la commune

Rappel des consignes d'utilisation :
l'équipe des bénévoles constate que ça fonctionne plutôt bien mais il y a quand même quelques problèmes.

- Ouverture du bac,
- Dépose de cendres,
- Dépose au mauvais endroit et notamment dans le bac de broyat malgré les affichettes sur les bacs.

Un appel aux bénévoles devient indispensable car on a du mal à tout gérer, surtout pour les transferts de bacs qui représentent un gros boulot.

Du compost est disponible sur les sites.

AVEC LA CCEPPG
JE JETTE MOINS,
JE COMPOSTE !

*Vous avez un jardin,
mais pas encore de composteur ?
Demandez-en un à la CCEPPG !*

Vous êtes un particulier, vous utilisez ou allez utiliser un composteur individuel ou collectif ?
Venez vous former gratuitement à son utilisation avec la chargée de mission bio-déchets de la CCEPPG !

La CCEPPG vous invite à suivre une :

FORMATION AU COMPOSTAGE

✓ GRATUITE
✓ TOUT PUBLIC
✓ INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Sessions 2024 :
Mercredi 29 mai à 15h00
Jeudi 20 juin à 10h30
Lundi 15 juillet à 15h00
Vendredi 13 septembre à 10h30
Mercredi 16 octobre à 18h00
Jeudi 14 novembre à 15h00
Vendredi 13 décembre à 10h30

Lieu :
Cité du Végétal à Valréas

Durée :
≈ 1h15

Communauté de Communes
Endovs Pays de Grignan
CCEPPG
CCEPPG - Espace Germant Aubert
11A Rue de Tourville - 34000 VALRÉAS
04 90 35 01 52 - www.cceppg.fr

+d'INFOS & inscriptions
Ludivine CASPAR
04 90 35 01 52
ludivine.caspar@cceppg.fr

La Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan soutient le compostage individuel en contribuant financièrement à l'achat d'un kit de compostage

CARACTÉRISTIQUES COMPOSTEUR :
Contenance de 220 litres
Vendu en kit avec notice de montage et bio-seau de 10 litres
Participation demandée : 40 €

Pour + d'INFOS ou pour télécharger votre bon de commande, rdv sur www.cceppg.fr

Conditions d'acquisition :
• offre réservée aux particuliers résidants sur le territoire de la CCEPPG
• un seul kit par foyer
• offre valable dans la limite des stocks disponibles

MOINS DE DÉCHETS

ENGRAIS NATUREL

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le projet va être soumis aux avis des administrations

L'élaboration du projet de PLU touche à sa fin. L'essentiel a été présenté dans le bulletin municipal de juillet 2023, sur le site web de la commune et lors de la réunion publique du 19 juillet 2023. Pour faire suite aux remarques reçues et après échanges avec les services de l'État, nous avons apporté quelques compléments et modifications. Mais l'esprit du projet, exprimé dans le **P**rojet d'**A**ménagement et de **D**éveloppement **D**urables (le PADD présenté dans le bulletin municipal de juillet 2022) reste le même, celui de maintenir la vitalité et l'harmonie communales en :

- préservant les richesses rurales taulignanaises,
- s'adaptant au changement climatique,
- assurant un développement urbain modéré respectueux des patrimoines.



I - Le règlement écrit et graphique est finalisé

Comme écrit dans les précédents articles, les capacités de constructions sur des terrains vierges sont extrêmement limitées par la loi et doivent être comprises dans le tissu urbain existant. Elles ont été légèrement réduites dans le secteur des Auzières suite à la réunion publique du 19 juillet 2023 et à la demande de l'État. De ce fait, et pour aérer le village, la protection des jardins cultivés, des truffières et des espaces naturels ou agricoles dans le village sont majoritairement préservés. Le plan de zonage ci-contre, et le règlement qui l'accompagne, sont consultables sur le site de la commune de façon beaucoup plus lisible.

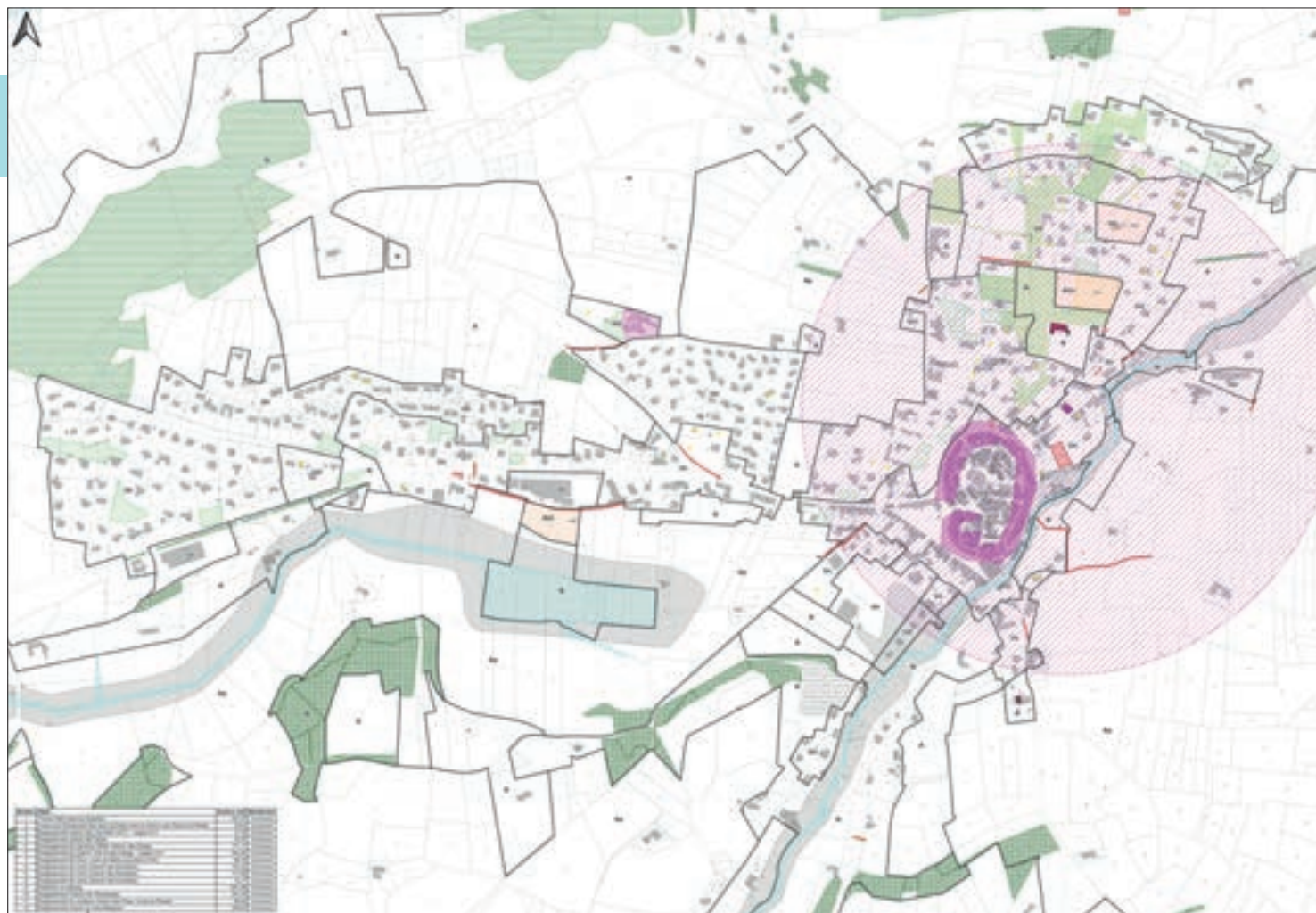
II – L'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) des grandes Auzières a été revue à la baisse

Lors de la réunion publique du 19 juillet 2023, des avis ont été émis sur la taille trop importante du projet envisagé sur 2 ha pour une trentaine de logements à réaliser. En sus, la présence d'orchidées rares et menacées (l'ophrys passionnis) sur le site a été signalée par la propriétaire du terrain. Il a fallu attendre la période la plus propice (mai) pour mener l'expertise écologique, qui confirme et localise précisément les 2 principales stations de cette espèce d'orchidée. Sur cette base, il a été décidé d'éviter les stations délimitées et de réduire le projet. Sa surface passe donc à 8000 m² pour environ 19 logements, à créer en 2 tranches sur une dizaine d'années, si les terrains sont mis à la vente, et si l'alimentation en eau potable du secteur est réalisée.



Principes d'aménagements

- Espaces naturels, espaces verts aménagés
- Fossés ou noues à ciel ouvert et bassins de rétention paysagers
- Haie et arbres isolés à préserver
- Haie ou alignement à créer
- Orientations dominantes des faitages
- Mise en protection des étendues composant la trame verte urbaine à proximité de l'opération (entraver tout risque d'intrusion)



III- Le développement de la SAFI est anticipé sur place

L'entreprise SAFI connaît un développement important. La commune, très attachée à cette entreprise historiquement ancrée dans notre territoire, a prévu un secteur à urbaniser (zone AUi) en continuité du site occupé actuellement pour lui permettre de faire face à son extension sur place, tout en préservant la zone humide de la Chalorne en contrebas.

IV- L'idée d'un petit parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge se maintient

Mais, après échanges avec les services de l'État, la délimitation du site a été réduite, pour des raisons juridiques, à 1ha environ, sur la partie non boisée de la parcelle communale.

Principes d'aménagement

Principes d'accès et de desserte

-  Principe d'accès
-  Accès et voie de desserte à double sens
-  Poche de stationnement

Principes de programmation

-  Logements mitoyens, accolés
-  Logements en petit collectif ou habitat intermédiaire



Pour le reste du projet, il n'y a guère eu de changement. L'ensemble du projet sera mis en ligne en juillet 24 sur le site <https://www.taulignan.fr/revision-plan-local-urbanisme-en-vigueur>

JE TRIE AUSSI MES BIO- DECHETS



STOP
AUX BIO-DÉCHETS
DANS LES BACS À
ORDURES
MÉNAGÈRES !



Désormais, les déchets
biodégradables doivent
être déposés dans un
composteur individuel
ou collectif !



i Les placettes de compostage collectif sont en cours
d'installation sur tout le territoire de la CCEPPG en
collaboration avec les communes.



Vous avez un jardin mais pas encore de composteur ?
La CCEPPG soutient le compostage individuel en contribuant
financièrement à l'achat d'un kit de compostage !
Pour + d'INFOS, rdv sur www.cceppg.fr



Déchets Biodégradables = tous les déchets organiques sont
compostables : épluchures de tous les fruits et légumes, fruits et légumes
abîmés, restes de repas (cuits ou cru), marc de café et filtres, thé et sachet
(sans agrafe), coquilles d'œufs écrasées, essuie-tout, fleurs fanées...

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024

LE GESTE DE TRI SE SIMPLIFIE !

EMBALLAGES ET PAPIERS RÉUNIS



A partir du 1^{er} janvier 2024,
le geste de tri est simplifié !

Déposez tous les papiers* et les emballages plastiques, métalliques, cartonnets, briques alimentaires, dans le **même conteneur jaune ou bleu**.

Notre Centre de Tri Métrópolis à Portes lès Valence fera le nécessaire pour séparer les matériaux !



Bouteilles et flacons
en plastique



Autres emballages
plastique



Emballages et
briques en carton



Emballages
en métal



Papiers*

POUR BIEN TRIER,
PENSEZ À LES DÉPOSER :

- ✓ Non imbriqués
- ✓ Non lavés
- ✓ Vides
- ✓ En vrac

*journaux, magazines, publicités, prospectus, courriers, lettres, enveloppes, papiers, livres, cahiers, catalogues

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?

Contactez le service Développement Durable de la CCEPPG
04 90 35 01 52 - infos@cceppg.fr - www.cceppg.fr

Info Mairie



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : TAULIGNAN VILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : CULTY (ALIAS PLAN DES SEIGNEURS), SAINT MARTIN. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (TAULIGNAN), soit 1447 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE TAULIGNAN ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE TAULIGNAN » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 17
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml
Années prises en compte : 2022, 2023

NITRATES

A Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 8
Valeur moyenne : 2,5 mg/L
Valeur maxi : 3,1 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1
Conformité : 100 %
Nombre de substances recherchées : 282
Valeur maxi : 0 microgramme/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3
Valeur moyenne : 36,7 °F
Valeur maxi : 39,2 °F

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

RESEAU PRIVE



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 18/06/2024

UDI 026001186

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations (plomb, cuivre, nickel, ...) ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation de la Drôme - 13 avenue Maurice Faure - 26000 VALENCE

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

04 26 20 91 05

ars-dt26-environnement-sante@ars.sante.fr

Échos...

Jeunes lycéennes étrangères slovaques, allemandes & italiennes recherchent une famille d'accueil

D'Italie, de Colombie, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Adam, jeune slovaque de 15 ans, qui vit aux Pays-Bas. Il souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2024. Il fait du skateboard, aime dessiner, jouer aux échecs et faire du vélo et de la randonnée. Il rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Chiara, jeune italienne de 17 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du judo, dessin, aime lire et dessiner. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2024. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Johanna, jeune allemande de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le ballet, joue du piano, de la clarinette, aime lire et faire du surf. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



Renseignements :
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Magali Fouqueré – **02.99.46.10.32**
m.fouquere@groupe-cei.fr

Responsable Locale :
Nadège BLUME
26000 Valence
06.77.11.51.29
nadegeblumecei@gmail.com



Centre d'Echanges Internationaux
Association loi 1901 agréée par les Ministères de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
et immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le n° IM075 11 00 30



*Texte du la CEI

FICHE PRATIQUE OLD



Superposition des obligations Fiche pratique #2 Mai 2024

Quelles sont les règles quand les obligations de débroussaillage de plusieurs administrés se superposent ?

Rappel des règles sur le débroussaillage réglementaire : le débroussaillage est obligatoire pour toute installation impliquant une activité humaine située à moins de 200 mètres d'une forêt, bois, lande, garrigue ou maquis. En zone non urbaine, on débroussaille dans un rayon de 50 mètres autour de sa construction, tandis qu'en zone U, on débroussaille sur la totalité du terrain dont on est le propriétaire, qu'il y ait une construction ou non. Si cette règle est simple, il est toutefois fréquent que les zonages d'application des OLD se superposent entre voisins. Le code forestier prévoit ces cas de figure.

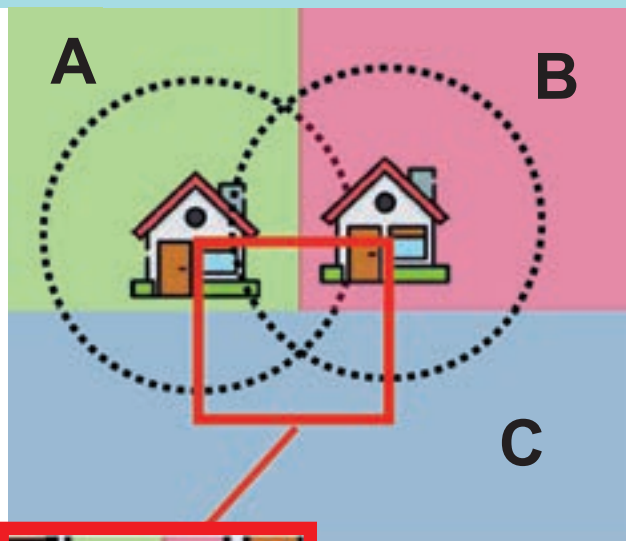
Cas n°1 : Superposition en zone non urbaine

La zone hachurée en noir sur le schéma est une zone de superposition des OLD du propriétaire A et du propriétaire B. Le code forestier prévoit, à l'article L131-13, qu'en cas de superposition des obligations sur une même parcelle, c'est au propriétaire de la parcelle concernée qu'incombe le débroussaillage, dans la mesure où il y est lui-même soumis.

Dans le cas du schéma ci-dessous, c'est donc au propriétaire B de débroussailler la partie hachurée en noir. Toutefois, c'est bien au propriétaire A de débroussailler la partie hachurée en vert, présente chez son voisin, car elle n'est pas située sur une zone de superposition des obligations.

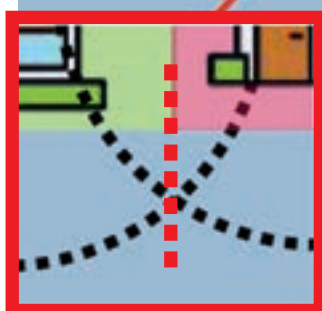


Échos...



Cas n°2 : Superposition en zone non urbaine, sur le terrain d'un tiers

Dans le cas ci-contre, les propriétaires A et B sont soumis aux OLD, contrairement au propriétaire C. Les obligations des propriétaires A et B dépassent chez le propriétaire C et s'y superposent sur la zone encadrée en rouge. Dans ce cas de figure, le code forestier, article L 131-13, précise que la zone de superposition, chez un tiers non soumis à OLD, doit se faire en suivant les limites parcellaires.

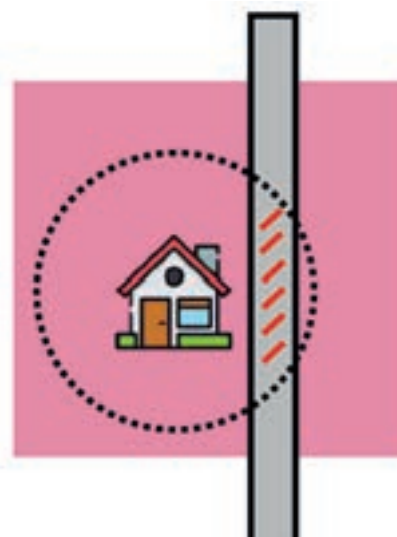


Les pointillés rouges indiquent le découpage recommandé, selon les précisions du code forestier. Toutefois, il est possible d'agir en bonne entente entre voisin pour se répartir la tâche (par exemple en alternant chaque année le débroussaillage chez C).

Cas n°3 : Superposition des OLD liés à une habitation et à une voirie

Si besoin, la fiche technique #1 contient les indications propres à la voirie en Drôme et en Ardèche.

Dans le cas ci-contre, une voirie et son emprise de débroussaillage se situent dans le rayon de 50 mètres à débroussailler du propriétaire A. Lorsque ce type de superposition intervient, c'est au propriétaire A de débroussailler la zone hachurée en rouge, puisqu'il est lui-même tenu de débroussailler cette partie de son terrain.



Rappels pratiques
Comment fonctionne la hotline des Cofor?

Chaque jeudi (9h-17h) de mars à juin

Une adresse mail unique : dfci.aura@communesforestieres.org

Un numéro de téléphone unique : 04 75 39 41 16

Nos réponses sont réservées aux élus et aux agents municipaux

Cette action vous est proposée grâce au soutien de :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Communes forestières Fédération nationale

IFFC

Ardèche
30 place Olivier de Serres
07200 ALBIGNAS

Drôme
2 Avenue Maurice Faure
26100 DIE

Antoine Lacroix - Chargé de mission de l'animateur
06 08 02 06 74 | antoine.lacroix@communesforestieres.org

Constantine Le Lay - Chargée de mission de la coordonnée
06 46 61 47 18 | constantine.lelay@communesforestieres.org

Échos...



Accompagnés d'enfants de 5 autres écoles, les élèves de CP, CE1 de Karen et ceux de CE2, CM1 de Nathalie étaient invités au château de Grignan pour accueillir la flamme olympique. Bien que trempés par la pluie qui tombait à seaux, les écoliers étaient très heureux d'avoir pu participer à cet événement particulier. Lorsque la flamme s'est éteinte et a quitté le village, les enfants ont fait la visite guidée du château qui les a vivement intéressés. L'après-midi, Ils ont illustré la chanson "la flamme olympique" qu'ils ont interprétée le jour de la kermesse. Une journée bien remplie qu'ils n'oublieront pas.



Échos...

Festival Luminarium de Taulignan du 24 au 25 Juillet 2024

Le Festival "LUMINARIUM", organisé par l'association du même nom, est dédié aux films d'animation & aux courts métrages, petites pépites à partager sans modération ! Depuis les Frères Lumière, quel que soit son format, le cinéma fait briller les yeux et battre les cœurs. De lumière, il en est aussi question dans la richesse créative de ce secteur, allant de réalisateurs confirmés aux talents émergents qui nous emmènent dans la plus belle des aventures, celle de nos émotions et de notre imagination.

Alors, il nous est apparu évident de partager ces petites merveilles avec le plus grand nombre, sans exception, grands et petits, amateurs et novices. La diversité de la programmation s'attache à satisfaire toutes les curiosités en offrant une sélection de films originaux, choisis pour leurs éclectismes, leurs créativité et leur universalité.

Le festival organise également des rencontres entre les acteurs du secteur et le public sous forme d'animations annexes aux projections.



*C'est aussi une formidable possibilité d'enrichir
l'offre du territoire d'un événement attractif*

3 séances par jour

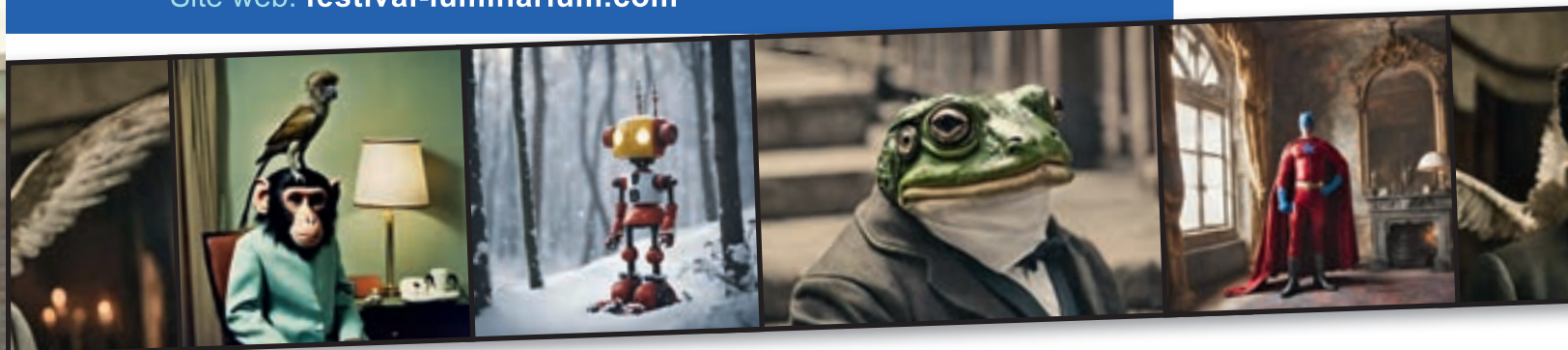
17h30 à 19h : séance famille

20h à 21h30 : séance tout public

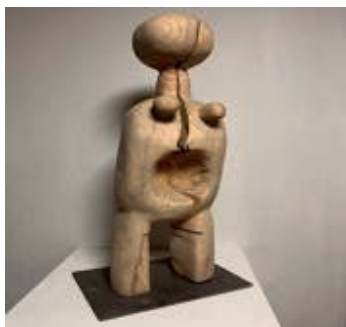
22h30 à minuit : séance " la nuit lumineuse "

Adresse mail de l'association : luminarium26@gmail.com

Site web: festival-luminarium.com



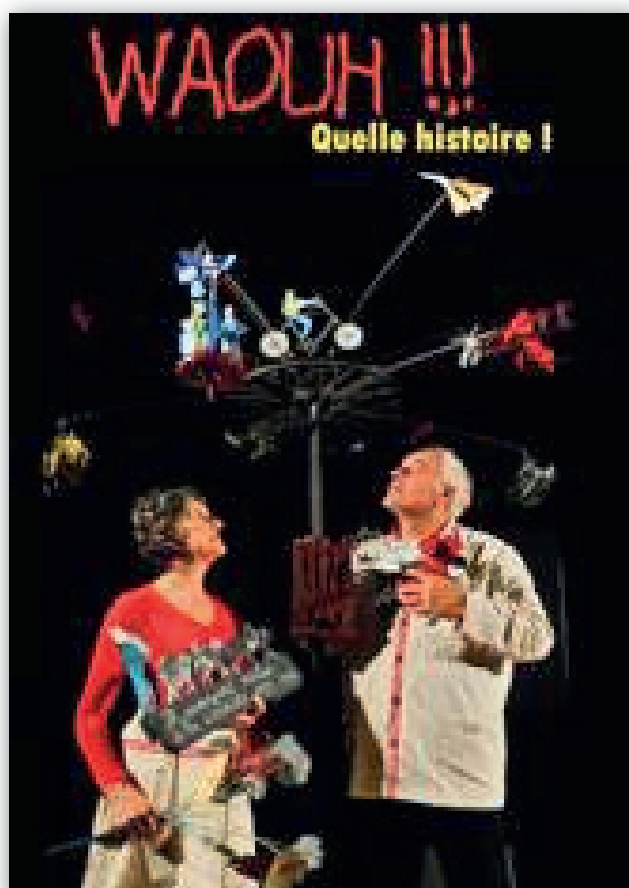
COMPAGNIE des REMARQUABLES



*Voici les prochains rendez-vous
de La Cie des Remarquables :*

Les Journées du Patrimoine à la Chapelle
Saint-Pierre de Colonzelle

Exposition de l'artiste Jan Maes,
peintre et sculpteur.



« Week End au château » 4^{ème} édition
Saint-Pantaléon-les-Vignes
25,26,27 octobre 2024

*Exposition collective, théâtre, projection
d'images, parcours décalé.*

Projets en cours :

« à propos de l'art brut » atelier d'écriture,
conférence, film...



Pour nous soutenir :

*Coup de main
à la Cie des remarquables*

La Cie des Remarquables

1 Rue de la Brigoule

26770 Taulignan

Tél. 0620167524

www.facebook.com/CieDesRemarquables/

TENNIS

Notre "équipe 2 messieurs" a été vice-championne Drôme Ardèche en 5^{ème} division pour les championnats d'automne. Bravo à Thomas, Bastien, Yohan, Fabien, Raphael et Benoit. Bonne performance aussi à notre "équipe 1 messieurs" en 3^{ème} division qui est sortie des poules et qui s'est inclinée en quart de finale. Bravo à Thibault, Quentin, Stanislas, Alexandre et Vincent.

*Côté vie du club, le samedi matin cours de tennis pour les enfants,
le mardi soir cours de tennis pour les adultes.*



Possibilité de prendre sa licence
ou juste une adhésion
pour accéder aux terrains.
Locations à l'heure ou à la semaine.
N'hésitez pas à nous contacter
au **06 86 46 84 25** ou sur
sauvanfamily@wanadoo.fr

M. J. C.

Le 30 avril un nouveau bureau a été élu en remplacement des membres démissionnaires. Patricia Vignoli est présidente, Cécile Stas occupe la fonction de trésorière et Victoria Saltarelli celle de secrétaire.

Nouvelle activité à la MJC.
Venez chanter les chansons que vous aimez :
mélodies à l'unisson,
apprentissage avec les paroles écrites,
accompagnement ponctuel par un guitariste.
Chef de chœur Catherine Alligon.

Répétitions le jeudi (tous les 15 jours)
de **17h30 à 19h00** à la M.J.C.
Adhésion à la M.J.C. pour l'année **12 €**.



*Texte de l'association

KINOMICHI



L'association Taulignan-Kinomichi a organisé les 9, 10, 11 et 12 mai un stage international avec Takeharu Noro, fils du créateur de cet art martial, discipline qui émerge de l'aïkido. La salle des fêtes de Taulignan s'est transformée en un immense dojo et tous les licenciés de cet art du mouvement ont apprécié notre beau village.

Les cours à Taulignan ont lieu au petit dojo, salle Michel Achard et si vous êtes intéressés pour découvrir cette pratique, n'hésitez pas à consulter le site :

www.taulignan-kinomichi.jimdofree.com

L'association Taulignan-Kinomichi remercie la municipalité et tous les bénévoles qui ont permis ces magnifiques journées.



ANACR 26

Les lettres de Keith Jennings "20 ans pour l'éternité"

C'est par ce titre que Philippe Biolley, collectionneur et passionné par l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, également co-Président de L'ANACR Drôme Provençale, a nommé la conférence donnée dans la salle des réunions, le samedi 20 janvier 2024. Il a présenté les 25 lettres écrites par le jeune aviateur américain à ses parents durant son séjour en Europe et jusqu'à son décès le 28 août 1944, lors de sa tentative d'atterrissage forcé à Montbrison-sur-Lez. Illustrant son exposé avec la projection de photos des camarades de Keith et de traduction de ses lettres, Philippe a plongé le public dans cet épisode de la libération, période difficile pour ce jeune pilote ainsi que pour beaucoup d'autres mais remplie par l'espoir de voir la fin de ce conflit.



Victime de la folie de la guerre, il ne pourra pas savourer la victoire. La dernière partie de la présentation abordait la difficulté rencontrée par ses parents pour localiser précisément le lieu de sépulture de leurs fils, selon des indications parfois contradictoires, durant les 4 années qui ont suivi son décès. Ces instants de vie présentés sont ceux de millions de combattants, mais aussi de civils, victimes des guerres.

Le 28 août 2024, la commune de Montbrison-sur-Lez, avec le soutien de L'ANACR, organise une commémoration sur le lieu de son décès, en présence de 6 membres de sa famille qui viendront de 3 États différents.



*Texte de l'association

CYCLO GRIGNANAIS



Les cyclos grignanais maintiennent leurs deux sorties hebdomadaires, le mardi au départ de Grignan à 13h30 et le jeudi au départ de Taulignan à la même heure.

Cette année notre randonnée partira de Salles-Sous-Bois le 14 octobre 2024 avec des inscriptions dès 12 heures, pour des circuits vélo route et marche avec la possibilité d'une visite du village pour ceux qui le désirent. Une collation vous attend à l'arrivée.

Lors du week-end de l'ascension, comme chaque année, nous avons retrouvé le club de Montbrison (Loire) à Embrun. Les sorties ont atteint des dénivelés importants... heureusement compensés par des paysages époustouffants !

Si vous êtes intéressé par le cyclotourisme n'hésitez pas à consulter notre site :

cyclos26grignan.jimdofree.com

Anne-Marie BERNARD,

Présidente des cyclos grignanais

téléphone : 06 74 40 27 48

email : cyclos26grignan@gmail.com



ARTS et CULTURE



Lors du week-end de la Pentecôte, l'association Arts et Culture a organisé pour la première fois une manifestation multiculturelle.

Intitulée « le Jardin Secret », elle a réuni plus de 80 artistes toutes disciplines confondues : peintures, sculptures, écritures, photographies et vidéos. À cela se sont ajoutées des animations comme la proposition d'écriture sur fanions et la création collective d'un mandala. Une buvette accueillait les visiteurs et leur proposait une petite restauration avec hot-dogs, frites et crêpes. Au cours de cette manifestation, environ 550 visiteurs sont venus admirer toutes les œuvres exposées.



À la demande de nombreux participants, l'association a décidé de pérenniser cet événement et donne rendez-vous, pour la Pentecôte 2025, aux artistes de toutes disciplines.



Sculpture Jean-Yves GROSSIORD

*Texte de l'association

FESTIVAL des IMAGINAIRES LIBRES

Le Festival des Imaginaires Libres

Du 14 au 18 août 2024

Le Festival des Imaginaires Libres prend la suite du projet du FAT festival qui était sous la direction artistique de la **Compagnie du Homard Bleu**.

Suite à la décision de la Compagnie de ne pas poursuivre en 2024, une nouvelle équipe dont beaucoup de bénévoles du FAT, s'est constituée avec l'envie de faire perdurer un festival à Taulignan, devenu un véritable rdv annuel avec le public local et plus largement les touristes de plus en plus fidèles. C'est aussi devenu un rdv avec les artistes et techniciens qui ont pris goût à venir à Taulignan et sont revenus régulièrement seuls ou en famille jouer ou simplement découvrir

- Le Festival, c'est aussi une ambiance conviviale avec notre Guinguette en libre accès aux abords de la salle des fêtes, espace favorable aux **rencontres**, aux échanges et au partage, avec pour couronner le tout, des concerts ou DJ-Set gratuits en plein air tous les soirs.

- Afin de favoriser le lien avec le village et de mettre en valeur son patrimoine, nous avons choisi d'investir d'autres lieux, en plus de la salle des fêtes : **la cour de l'école, la place du Pradou, la place du 11 novembre, le lavoir** seront mis à l'honneur cette année. Le public sera ainsi amené à découvrir le cœur historique du village, investir ses places, profiter de ses ruelles, avant de terminer



Nelly MOURIER, Philippe AYME, Corine VIGNE, Marie-Christine OCHOA, Marie Hélène IZARN, Andréas TIRLER, Martial GARIN (cliché Fabrice CROIZAT GENTILE)

des spectacles. Nous remercions Matthias, Anne-Sophie et Ivan, pour la création du festival et pour leur soutien, ainsi que tous les bénévoles.

L'Association du Festival de Taulignan a donc été constituée le 30 janvier 2024, avec un conseil d'administration composé de 8 membres : *4 femmes et 4 hommes*.

Le projet du

Festival des Imaginaires Libres (FIL)

- Le Festival s'adresse à tous les publics et à tous les âges en proposant différents types de spectacles de qualité : théâtre, musique, danse, cirque, marionnettes, installations sonores, expositions...

la journée à la Salle des Fêtes pour les spectacles du soir et la Guinguette.

- Nous sommes attachés à l'idée de chercher et de trouver ce qu'il y a de commun dans une diversité. Trouver le lien entre des spectacles variés, un festival et un village, une équipe bénévole, des artistes, des techniciens venus d'horizons divers et le public, dans toute leur pluralité.

Le FIL est né de l'enthousiasme de son équipe, laquelle s'est structurée en commissions pour monter ce projet ambitieux : administration, finances, programmation, communication, et logistique.

FESTIVAL des IMAGINAIRES LIBRES

Envie de nous aider ?

Rejoignez-nous pour vivre la folle aventure des bénévoles/donateurs du FIL
festivaldetaulignan@gmail.com

Programmation

La programmation du FIL a été construite collectivement par une commission réunissant 11 personnes professionnelles et/ou passionnées par le spectacle vivant. Parmi les critères de choix des spectacles, outre l'exigence de qualité, l'ouverture sur des disciplines nouvelles était très importante.

Ainsi nous vous proposerons : théâtre, marionnettes, cirque, danse, musique, théâtre d'objet, cinéma documentaire, performances !

Nous accueillerons ainsi deux spectacles de danse : *Les Chatouilles ou la Danse de la colère*, de Andrea Bescon, mise en scène Eric Métayer (spectacle récompensé du Molière « seul en scène » 2016), et *Hybride*, par la Compagnie la Güerita dont fait partie une danseuse taulignanaise.

En lien avec le spectacle *Les Chatouilles ou la Danse de la colère* nous projeterons le film documentaire *Odette et moi*, qui sera suivi d'une table ronde avec la présence de la réalisatrice Anne-Lucie Domange.

En théâtre nous avons retenu *L'Ile aux esclaves* de Marivaux, par la Compagnie Epoustouflée, du théâtre classique qui résonne toujours dans notre modernité ; *Madjik Valosh*, mise en scène Gatiennne Engelibert, théâtre musical et marionnettes, ainsi que la présentation du travail de deux ateliers amateurs *L'équipage théâtre*, atelier théâtre ados, et *Fleming Welt*, atelier théâtre adultes. Nous aurons aussi le plaisir de découvrir le *Kamishibai*, ou théâtre de papier, par l'artiste Louna Vox.

En cirque nous aurons le plaisir de vous présenter deux spectacles : *Eclats de Vie*, par la Compagnie Circlips, et ISO 360, par la Compagnie la Tête sur les Etoiles.

La musique sera également bien présente avec *Damsou*, concert pour jeune public présenté par la Compagnie Bien au Contraire ;

Le voyage de Tao, par la Compagnie des Papillons Bleus, spectacle musical et marionnettes ; une lecture musicale d'« *À la ligne, feuillets d'usine* » par la Compagnie En roue Libre suivie d'une table ronde, et un spectacle concert d'un chanteur iconoclaste et décalé : *Nicolas Jules*.

Et toujours en musique, la scène extérieure à côté de la salle des fêtes accueillera les concerts joyeux de *Sabine Sassi*, le bal tzigane de *Zenekar*, un karaoké avec orgue de barbarie, et trois DJ-sets pour faire la fête ensemble !

Le festival s'ouvrira par le spectacle *Feston* présentant le travail d'une artiste textile, le 14 août devant le Musée de la soie, et se clôturera en beauté le 18 août avec *Derviche*, spectacle grandiose réunissant des musiciens de renommée internationale avec un grand artiste de cirque.

Nous espérons que cette programmation donnera envie à tous les Taulignanaïses de profiter ensemble de ces moments exceptionnels !

Guinguette du FIL, ouverte à tous :

- Bar du FIL : bière, vins et autres produits exclusivement locaux,
- Food Trucks : Pasta du Leo (cuisine italienne), Le Chaudron (soupe locale), Bastos (Burger), Maroke Raad (cuisine irakienne), Ben and Co (glaces artisanales).

Lien Site Internet, Facebook, Instagram et Billetterie :



FESTIVAL des IMAGINAIRES LIBRES

MER 14/08

FESTONS Cie Le bruit des racines **THÉÂTRE** / **ATELIER ADULTE** Cie Fleming Velt **THÉÂTRE** / **HYBRIDE** Cie La Güerita **DANSE CONTEMPORAINE** / **L'ÎLE DES ESCLAVES** Cie Sans chichi ni bla-bla **THÉÂTRE** / **SABINE SASSI** **CONCERT**

JEU 15/08

ATELIER ADO "ARLEQUIN TRAITANT" Équipage Théâtre **THÉÂTRE** / **FEMMES ET VOVINAM** Cie Homard Bleu **PROJECTION** / **LES CHATOUILLES .. LA DANSE DE LA COLÈRE** Ma-tournée **DANSE THÉÂTRE** / **DJ PEDRO** Radio Micheline **DJ SET**

VEN 16/08

LE VOYAGE DE TAO Les papillons bleus **THÉÂTRE** / **DE LA TERRE AUX ÉTOILES** Louna vox **THÉÂTRE** / **ODETTE ET MOI** Uman Arts Cie **PROJECTION** / **MADJIK VALOSH** Cie Fleming Velt **SPECTACLE MUSICAL** / **ZÉNÉKAR** **CONCERT**

SAM 17/08

ÉCLATS DE VIE Cie Circlips **CIRQUE** / **À LA LIGNE** Cie En roue libre **LECTURE MUSICALE** / Karaoké / **NICOLAS JULES** Cholbiz **CONCERT** / **DJ AIME** **DJ SET**

DIM 18/08

ISO 360 Cie La Tête sur les étoiles **CIRQUE** / **DAMSOU** Cie Bouge tranquille **CONCERT SPECTACLE** / **DERVICHE** Cie L'autre côté du Monde Production **CONCERT TOURNÉ** / **DJ LA SCANDALEUSE** Casbah Records **DJ SET**

ET D'AUTRES SURPRISES...

BILLETTERIE SPECTACLES SUR : FESTIVALDESIMAGINAIRESLIBRES.FR



Ne pas jeter sur la voie publique

SPORT NATURE AVENTURE



Nous sommes une association proposant des activités sportives de pleine nature en particulier la pratique du VTT.

Actuellement c'est un groupe d'une douzaine d'adultes qui se retrouvent pour partager leur passion souvent le dimanche ou pour se rendre à des évènements.

Depuis quelques années aussi une école VTT a vu le jour en partenariat avec la Fédération Française de Vélo. Ce sont cette année 28 enfants qui se retrouvent tous les mercredis par groupe de niveau et qui vont battre la forêt environnante.

Des rencontres entre clubs du département se font régulièrement. Cette année nous avons reçu les autres clubs en leur proposant un biathlon VTT.

Nous organisons aussi des mini-camps pour apprendre aux enfants la vie collective et s'essayer à de nouvelles disciplines comme le cirque ou l'escalade.

Merci aux éducateurs bénévoles qui toute l'année sont présents auprès des jeunes. Notre activité reprendra en septembre.

Si vous êtes intéressés
vous pouvez nous contacter :
Montalon Vincent, Président de l'association
Tel : 0781494808
Email : sna.taulignan@gmail.com

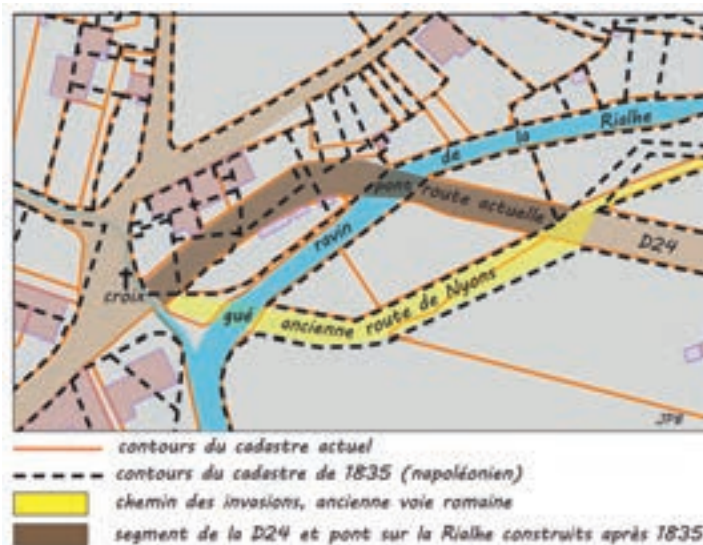


*Texte de l'association

Les ONZE TOURS

Nouveau chemin piéton sur l'ancienne route de Nyons

De nombreux documents d'archive montrent que l'ancienne départementale 4 bis, de Montélimar à Nyons par le Colombier, Salles-sous-Bois, Taulignan, le Pontaujas, actuelle D 24, a été tracée pendant le premier tiers du 19^e siècle. Sur le plan cadastral de 1835 (cadastre Napoléonien) elle est déjà presque entièrement tracée et porte le nom de « Route de Montélimar à Nyons par Taulignan ». Un peu au nord de celle-ci se trouve le célèbre « chemin des Invasions », nommé alors « chemin de Taulignan à Pontaujas ». Les spécialistes s'accordent pour dire que ce chemin des Invasions fait partie de l'ancienne voie romaine qui reliait Nyons au Logis de Berre. Là elle rejoignait la Via Agrippa, qui longeait le Rhône en direction de Lyon d'une part et d'Orange d'autre part.



En 1835, la D24 qui venait d'être tracée sous le n° D4bis passait par le gué. On remarque que la route actuelle passant par le pont a été tracée à travers les petits jardins de l'époque.



En regardant attentivement le plan cadastral de 1835, on s'aperçoit, qu'en arrivant à Taulignan depuis Nyons, un petit segment de la future D 24 n'était pas encore tracé. Le pont sur la Rialhe n'était pas encore construit. De ce fait, en arrivant au croisement de la route actuelle et du chemin des Invasions, la route descendait brutalement à gauche vers la Rialhe et passait celle-ci à gué, avant de remonter vers le croisement des chemins de Fachet et de la Merluche. Là où sera érigée la croix du Jubilé de 1850 récemment restaurée.

Un petit bout de chemin piéton vient d'être remis en service, et le gué a été heureusement remplacé par un petit pont en dalles de Taulignan. Il reprend le tracé du chemin des Invasions, antique voie romaine.

PARENTS d'ÉLÈVES du PRADOU

Le dimanche 10 mars l'APE du Pradou a organisé un carnaval à la salle polyvalente.

Plusieurs stands tenus par les bénévoles ont permis aux enfants d'apprendre à faire du crochet, peindre des masques et des œufs pour Pâques, se faire maquiller pour compléter leur tenue et bien sûr une piste de danse où les enfants s'en sont donnés à cœur joie.

La dernière manifestation était la kermesse le samedi 29 juin. Nous avons toujours besoin de bénévoles pour nous aider dans la réalisation des manifestations.



N'hésitez pas à contacter des personnes du bureau, vous êtes les bienvenus.



Le comité d'organisation du marché de Noël avait décidé en décembre dernier de remettre ses billets de tombola et les lots non utilisés lors du marché de Noël à l'amicale des parents d'élèves (APE) pour les vendre à l'occasion du spectacle de Noël.

Les bénéfices devaient être partagés entre les deux associations.

Le résultat de cette collecte n'ayant pas été important, le comité d'organisation du marché de Noël a décidé de verser la totalité des gains à l'APE et de rajouter une somme.

Ainsi, les représentants du marché de Noël ont remis un chèque de 400 € à l'amicale des parents d'élèves.

Une somme qui sera bien évidemment mise à profit pour nos élèves. Le maire présent lors de cette remise a apprécié ce geste qui montre la solidarité qui règne dans notre village.

*Texte de l'association

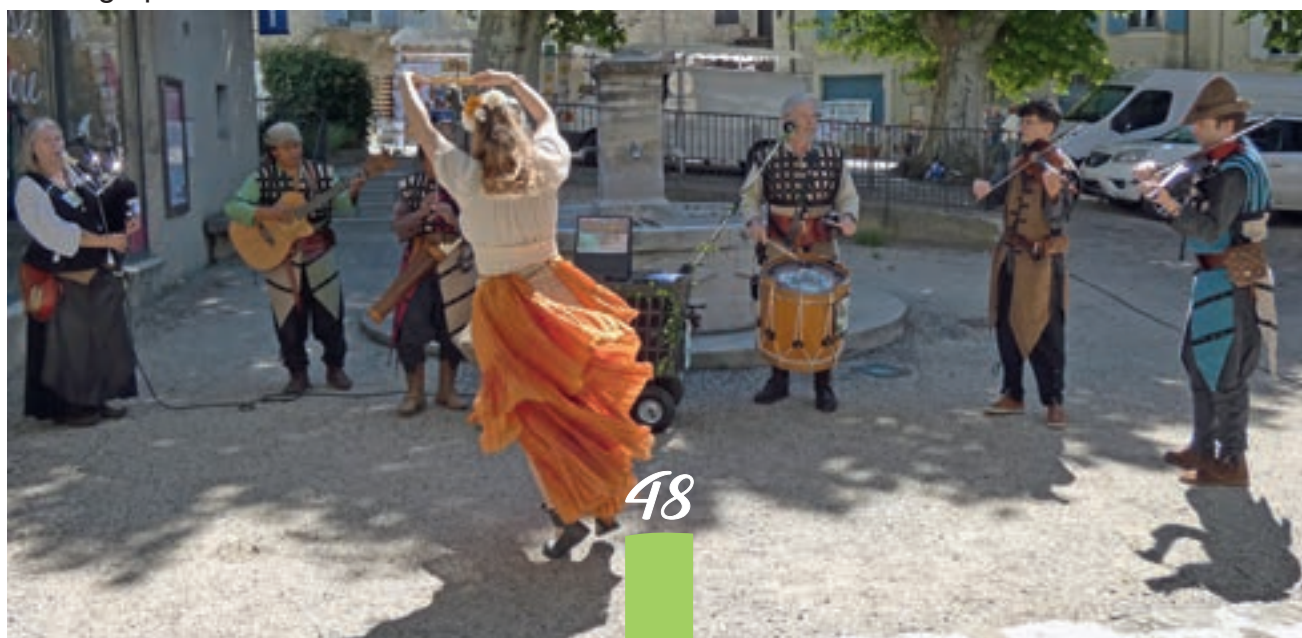
COMITÉ des FÊTES



Le Comité des Fêtes a organisé la foire de printemps « comme avant » avec la fête foraine sur la place du 11 Novembre et le bal animé par « Décibels événement » sur la place du Pradou. Les commerçants et artisans ont accueilli peu de visiteurs mais le vide grenier, comme toujours, a fait le plein d'exposants et de chaland. Deux associations de protection animale étaient présentes : « Quatre pattes sans toit » et « Le Refuge de l'Espoir ». Très appréciées par le public, la compagnie Aragorn et sa danseuse ont animé l'événement durant les deux jours. Les bénévoles de l'association ont tenu la buvette le samedi soir et servi la traditionnelle paëlla le dimanche midi.



Le président et le bureau du Comité des Fêtes étant démissionnaires au 31 décembre, un appel est lancé aux bonnes volontés prêtes à s'investir afin que les animations qui font vivre le village perdurent.



Nouveaux Services

"**ROSA AUREA**" a ouvert ses portes le 14 mai dernier. **Sandrine** vous accueille au 129, rue des Remparts à la place de CHAT POT DE FLEURS.

Elle vous propose à la vente, des plantes aromatiques et médicinales, du sel, du poivre, du sucre du monde ainsi que des produits locaux issus de l'agriculture drômoise et ardéchoise, des huiles essentielles, savons artisanaux...

Allez-y faire un petit tour pour découvrir et apprécier toutes ces saveurs.



Ouvert du mardi au samedi de 15h00 à 19h00, et le vendredi toute la journée.

Tél : **06 43 96 01 36**

Mail : **sandrinemasgamoty@gmail.com**

Annabelle et Jacky vous reçoivent depuis le 8 mai au restaurant "**LE COCON**".

La cheffe vous propose des menus avec 2 plats qui changent toutes les semaines, d'une inspiration personnelle, locale ou internationale.



Le restaurant est ouvert tous les jours midi et soir, sauf le dimanche soir et la journée du lundi.

115, Rue des Remparts

Contact : **06 07 86 66 99**

Mail : **contact@lecocon-taulignan.fr**

Site : **www.lecocon-taulignan.fr**

Lisa, du nouveau commerce "**LE NID**" au 28, Avenue de la Résistance, vous accueille dans son atelier tatoo (tatouage) et boutique d'artisanat.

sur rendez-vous le vendredi de 9h30 à 13h00, et le samedi de 10h00 à 17h00.

Contact : **06 31 06 53 32**

Mail : **bonjour@lafabrique-w.fr**



État Civil

Naissances

Toutes nos félicitations aux parents

Le 21 décembre à Montélimar de **Jeanne FIGUET DRION**

Le 2 avril à Montélimar de **Nino MEALARES**



Parrainage civil

Le 8 juin de **Milla CROIZAT**

Pacs

Tous nos vœux de bonheur aux pacsés

Le 18 mai de **Cindy CHARBONNIER** et **Christophe BRÈCHET**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur aux mariés

Le 4 mai de **Bénédicte DESMERGER** et **Frédéric RABOT**

Le 8 juin d'**Estelle THEOLAS** et **Jean-Philippe HUEBER**

Le 22 juin de **Léa DUPLAN** et **Gaëtan RICHON**

Décès

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées

Le 29 janvier à Valréas de **Yvonne VOMORIN** née **HARNISCH**

Le 11 février à Avignon de **Christian LARROUY**

Le 12 février à Lyon de **Cécile VIGNE** née **HARNISCH**

Le 19 mars à Valréas de **Renée MICHEL** née **ARNAUD**

Le 1^{er} mai à Nyons de **Marise MONIER** née **CAILLET**

Le 4 mai à Montélimar de **Lionel SIBOURD**



Numéros Utiles

HÔPITAL DE MONTÉLIMAR (Urgences)

04 75 53 40 00

HÔPITAL DE VALRÉAS (Urgences)

04 90 28 51 51

MÉDECINS (125, Chemin des Aumailles)

Dechenaud Simon

Renaud Romain 04 12 37 17 89

INFIRMIÈRES

Boy / Parzys 04 75 54 60 57

125, Chemin des Aumailles

Chabaud / Vidal / Hill 04 75 53 51 34

125, Chemin des Aumailles

Bordaz / Marcel 04 75 53 66 22

145, Route de Montélimar

Doutres / Formery 06 10 38 65 24

7, Rue Tranchant

DENTISTE

Belhadi Nasser 04 75 97 52 43

1, Rue du Coulard

KINÉSITHÉRAPEUTES

Léger Agnes & Joan 04 75 51 57 04

10, Route de Salles-sous-Bois

Sté MKB Kinésithérapie et Balnéothérapie

Boulanger Mathieu 04 75 51 31 72

46A, Coteau le Matinier

PHARMACIE

Pharmacie Bourrat 04 75 53 55 74

11, Avenue de la Résistance

PÉDICURE - PODOLOGUE

Saingery Marie 07 62 50 14 40

125, Chemin des Aumailles

PSYCHOLOGUES PSYCHOTHÉRAPEUTES

Vidal Emilie 06 21 73 92 88

Lavy Jennifer 07 67 44 20 55

125, Chemin des Aumailles

OSTÉOPATHES

Jannot Nicolas 06 67 50 14 11

125, Chemin des Aumailles

Lagier Jesse 06 37 85 01 28

123, Rue des Remparts

SOPHROLOGUE

Cheillan Marion 06 71 46 58 74

125, Chemin des Aumailles

DIÉTÉTICIENNES

Enjolras Isabelle 06 81 26 82 60

Martinez Lucie 06 28 06 47 77

125, Chemin des Aumailles

TOILETTAGE CANIN / FÉLIN

FLAIR' ALLURE 04 75 46 52 66

Enfoux Gisèle 06 64 83 69 38

7, Rue Tranchant

PRESSE, les CORRESPONDANTS

LE DAUPHINE

Croizat Fabrice 06 69 58 40 70

croizatgentile.fabrice@bbox.fr

LA TRIBUNE

Gosselin Geneviève 06 82 19 58 70

gosselingenevieve@yahoo.fr

NOTES :

Infos Pratiques



MAIRIE

04 75 53 67 90

ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h
et les samedi de 9h à 11h30.

info@mairie-taulignan.fr

SITE INTERNET

www.mairie-taulignan.fr

vous informe dans sa rubrique
«actualités» des avis de coupure
d'électricité, coupure d'eau, etc.

www.facebook.com/villedeTaulignan



Les permanences de Monsieur le Maire,
des Adjoints et des Conseillers Municipaux
ont lieu sur rendez-vous.

04 75 53 12 96



Ouvert tous les jours
sauf les mardi, de 10h à 13h
et de 15h à 18h30

(fermeture de la billetterie à 18h)

Boutique en accès libre

Fermeture annuelle de janvier à mars inclus.

Facebook: [Musée de Lasoie](https://www.facebook.com/MuseeLasoie)



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 75 53 61 20

Les mardi de 14h à 17h,
les vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h,
les mercredi de 15h à 18h vacances scolaires.



SALLES D'EXPOSITION

La salle de la commune et la chapelle
du Pradou accueillent les expositions
les vendredi de 10h à 12h, les samedi
et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h,
d'avril à octobre.

Site : taulignanarts.fr

PERMANENCE DES CONSEILLERS

DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE GRIGNAN

Marie FERNANDEZ mfernandez@ladrome.fr

et Jean-Michel AVIAS jmavias@ladrome.fr



ASSISTANTE SOCIALE

04 75 46 52 31

uniquement sur rendez-vous



DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

GRIGNAN

VALAURIE

Lundi	8h30-12h	8h30-12h /14h-18h
Mardi	8h30-12h /14h-18h	fermé
Mercredi	8h30-12h	14h-18h
Jeudi	8h30-12h /14h-18h	8h30-12h
Vendredi	8h30-12h	8h30-12h /14h-18h
Samedi	8h30-12h /14h-18h	8h30-12h /14h-18h

NUMÉROS D'URGENCE



APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112

POLICE / GENDARMERIE : 17

SAMU : 15 ou 115

POMPIERS : 18

PHARMACIE DE GARDE : 3915

CENTRE ANTI POISONS de Lyon :

04 72 11 69 11

DROGUE INFO SERVICE :

0800 231 313

ÉCOUTE CANCER : 0810 810 820

ENFANCE MALTRAITÉE : 119



BUREAU DE POSTE

Du Lundi au Samedi : 9h à 12h

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
13h30 à 15h30